

**Procédure à suivre en cas d'admission  
(après diffusion des résultats d'Affelnet le 28 juin)**

- **En 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup> Technologique STHR,**
- **En 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup> Professionnelle « cuisine » ou « CSR »:**

Les inscriptions administratives se dérouleront de 8h à 12h et de 13h à 17h comme suit :

- **SECONDE PROFESSIONNELLE: MARDI 2 JUILLET 2019**
- **SECONDE TECHNOLOGIQUE: MERCREDI 3 JUILLET 2019**

L'inscription des élèves **nouvellement affectés en 1<sup>ère</sup>** se fera le même jour que les secondes.

Afin de préparer le dossier, vous téléchargerez les documents sur le site du lycée:

<http://www.lycee-paul-augier.com>

Vous les trouverez en page d'accueil dans la rubrique «INSCRIPTIONS 2019-20 ». Sélectionnez la section selon le cas (2<sup>nde</sup> STHR ou 2<sup>nde</sup> professionnelle)

Ces documents sont à rendre complets le jour des inscriptions selon le planning précisé ci-dessus.

